



PENVENAN, le 21 Mai 2019,

Le Maire,

Aux Conseillers Municipaux

## INVITATION

**OBJET :** CONSEIL MUNICIPAL

**DATE :** LUNDI 27 MAI 2019

**HEURE :** 19H30

**LIEU :** MAIRIE

**ORDRE DU JOUR :**

**1. INTERCOMMUNALITÉ :**

- Avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrêtée en conseil communautaire le 12 mars 2019 ;
- Demande de fonds de concours pour l'achat d'un véhicule électrique pour le Centre Technique Municipal ;
- Désignation du référent technique et administratif pour la démarche Infra Polmar.

**2. TRAVAUX DE SÉCURISATION DANS LE CŒUR DE BOURG :** Approbation du projet de démolition d'un abribus et d'une ancienne crèche, situés 2 rue de Tréguier.

**3. AFFAIRES FINANCIÈRES :**

- Décisions modificatives : Budgets Port de Port-Blanc, Campings et Salles communales ;
- Tarifs 2019 Cap Armor ;
- Centre Anatole Le Braz : Modalités de mise à disposition des salles et tarifs de locations ;
- Partenariat entre le camping des Dunes et le magasin « l'Amer à boire » pour la vente de pain, viennoiseries et produits d'épicerie : approbation des tarifs de vente et de la convention de partenariat.

**4. PERSONNEL COMMUNAL :** Recrutement de personnel saisonnier

**5. SURVEILLANCE DE LA PLAGE DES DUNES :** Approbation et autorisation de signature de la convention du SDIS 22

**6. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,

Michel DENIAU


